

## Convention déplacement d'ouvrage HTA

### Déviation de la RD 419 à BALLERSDORF

#### Auteur de la Convention :

ENEDIS, société anonyme à directoire et à conseil de surveillance au capital de 270 037 000 euros, dont le siège social est situé Tour Enedis, 34 place des Corolles 92079 PARIS LA DEFENSE Cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le numéro 444 608 442, représentée par Monsieur le Directeur Bastien TOULEMONDE, faisant élection de domicile 57, rue Bersot - 25000 BESANCON,

Ci-après dénommé « ENEDIS »

#### Bénéficiaire de la Convention:

Le DEPARTEMENT DU HAUT RHIN, domicilié 100 Avenue d'Alsace BP 20351 68006 COLMAR CEDEX France, représenté par Madame Brigitte KLINKERT la Présidente du Conseil départemental du Haut-Rhin, dûment habilitée par délibération de la Commission permanente du Conseil départemental n°.... du 08 février 2019,

Ci-après dénommé « le Demandeur »,

Les parties ci-dessus sont appelées dans le présent contrat « Partie », ou ensemble « Parties ».

## SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>Détail de la demande de déplacement d'ouvrage .....</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>Interlocuteurs .....</b>	<b>3</b>
<b>3</b>	<b>Solution technique .....</b>	<b>3</b>
<b>4</b>	<b>Modalité financière .....</b>	<b>3</b>
<b>5</b>	<b>Modalité administrative.....</b>	<b>4</b>
<b>6</b>	<b>Accord demandeur .....</b>	<b>4</b>
<b>7</b>	<b>Travaux à la charge du demandeur .....</b>	<b>5</b>
<b>8</b>	<b>Signatures.....</b>	<b>5</b>
<b>Annexe 1</b>	<b>Plan des travaux .....</b>	<b>6</b>

## 1 Détail de la demande de déplacement d'ouvrage

En date du 16 avril 2018, le demandeur adresse une demande de déplacement d'ouvrage à ENEDIS dans le cadre du projet de la déviation de la RD 419 à BALLERSDORF. Le démarrage des travaux est prévu début **mars 2019**.

## 2 Interlocuteurs

DEMANDEUR	ENEDIS
<p>Conseil départemental du HAUT-RHIN Service Ingénierie - Pôle Mobilité Ingénierie</p> <p>Mr Benoît GOETSCH</p> <p>100 Avenue d'Alsace BP 20351 68006 COLMAR CEDEX 03.89.30.69.09 <a href="mailto:goetsch.b@haut-rhin.fr">goetsch.b@haut-rhin.fr</a></p>	<p>Chargé d'études ENEDIS</p> <p>Patrick Roger BECK</p> <p>2 rue de l'ILL 68100 MULHOUSE 03.89.46.73.46 <a href="mailto:patrick-roger.beck@enedis.fr">patrick-roger.beck@enedis.fr</a></p> <p>Chargé d'affaires ENEDIS</p> <p>Pierre BRAGA</p> <p>2 rue de l'ILL 68100 MULHOUSE 03.89.46.72.11 <a href="mailto:pierre.braga@enedis.fr">pierre.braga@enedis.fr</a></p>

## 3 Solution technique

L'ouvrage Haute Tension en conflit avec le projet est actuellement composé d'une ligne principale aérienne sur laquelle est dérivée une antenne alimentant le poste de distribution public nommé « Station d'épuration ». La configuration de cette ligne principale nécessite le maintien d'un système de coupure du poste « Station d'épuration ».

La solution retenue consiste donc à enfouir la ligne sans quoi elle se trouverait en surplomb de nouvelle voie créée en posant un nouveau support HTA de part et d'autre de la nouvelle route ainsi que la mise en place d'une armoire AC3M côté SUD-EST de la nouvelle voie avec la reprise du poste « Station d'épuration » en conservant le reste de la ligne en aérien.

## 4 Modalité financière

Les déplacements d'ouvrages à la demande des collectivités étant exonérés de TVA, le montant TTC du déplacement d'ouvrage sera donc de 76 362.11 € comme indiqué dans le devis DC23/019470/001008.

Le « devis » et les « Conditions générales et Révisions des prix » annexés à la présente convention ont valeur contractuelle.

Si le coût réel définitif est supérieur au coût estimatif, une augmentation inférieure à 30 % ne nécessitera pas la réalisation d'avenant. Au-delà, un avenant à la convention sera nécessaire.

Le Conseil départemental sera redevable des sommes relatives aux travaux qui auront été réalisés par ENEDIS avec l'établissement de constats contradictoires. Les sommes versées par le Conseil départemental en contrepartie de la prestation d'études ou de travaux ne sont pas assujetties à la TVA.

Cette facture libellée à l'ordre d'ENEDIS sera réglée intégralement par le CD68.

Le solde de tout compte sera réglé par le CD68 en vertu des présentes à ENEDIS au moment de la réception des Travaux. Le CD68 se libérera des sommes dues au titre de la Convention, dans un délai de 60 (soixante) jours à compter de la date d'émission des factures, par virement bancaire, effectué sans escompte, sur le compte bancaire ouvert par ENEDIS suivant :

**ENEDIS - Groupe GESTION Pôle Encaissement**  
**1 rue Jacques Foillet**  
**BP 187**  
**25203 MONTBELIARD**  
**Voici nos coordonnées bancaires, pour un paiement par:**  
**R.I.B. 20041|00001|5757533U02|10**  
**I.B.A.N. FR64|2004|1000|0157|5753|3U02|010 - B.I.C. PSSTFRPPAR**

## 5 Modalité administrative

ENEDIS élabore et publie l'article 2 pour la confection des réseaux conformément au Décret n° 2014-541 du 26 mai 2014 portant simplification de la procédure relative à certains ouvrages des réseaux publics de distribution d'électricité.

ENEDIS établira pour le compte du demandeur, les différentes conventions de servitude de passage nécessaires à l'implantation des ouvrages en domaine privé.

## 6 Accord demandeur

Le demandeur devra retourner cette présente convention accompagnée de l'accord sur le devis.

L'ordonnance du 26 juin 2014 rend obligatoire le recours à la facturation électronique pour les collectivités. L'obligation est entrée en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Dans ce cadre, merci de nous nous transmettre ou nous indiquer :

Votre N° SIRET 226 800 019 00227  
Votre CODE SERVICE 011  
Votre N° D'ENGAGEMENT (en cours)

L'ensemble des documents sont à transmettre à l'adresse suivante :

ENEDIS - Groupe GESTION Pôle Encaissement  
1 rue Jacques Foillet  
BP 187  
25203 MONTBELIARD

## 7 Travaux à la charge du demandeur

Le demandeur mettra en place environ 190 mètres de fourreaux de type TPC 160 mm en attente (notamment pour permettre la traversée de la nouvelle voie mais également au croisement avec d'autres ouvrages). Le demandeur devra transmettre à ENEDIS les plans Géoréférencés de ces fourreaux afin qu'ils puissent être intégrés à la cartographie d'ENEDIS.

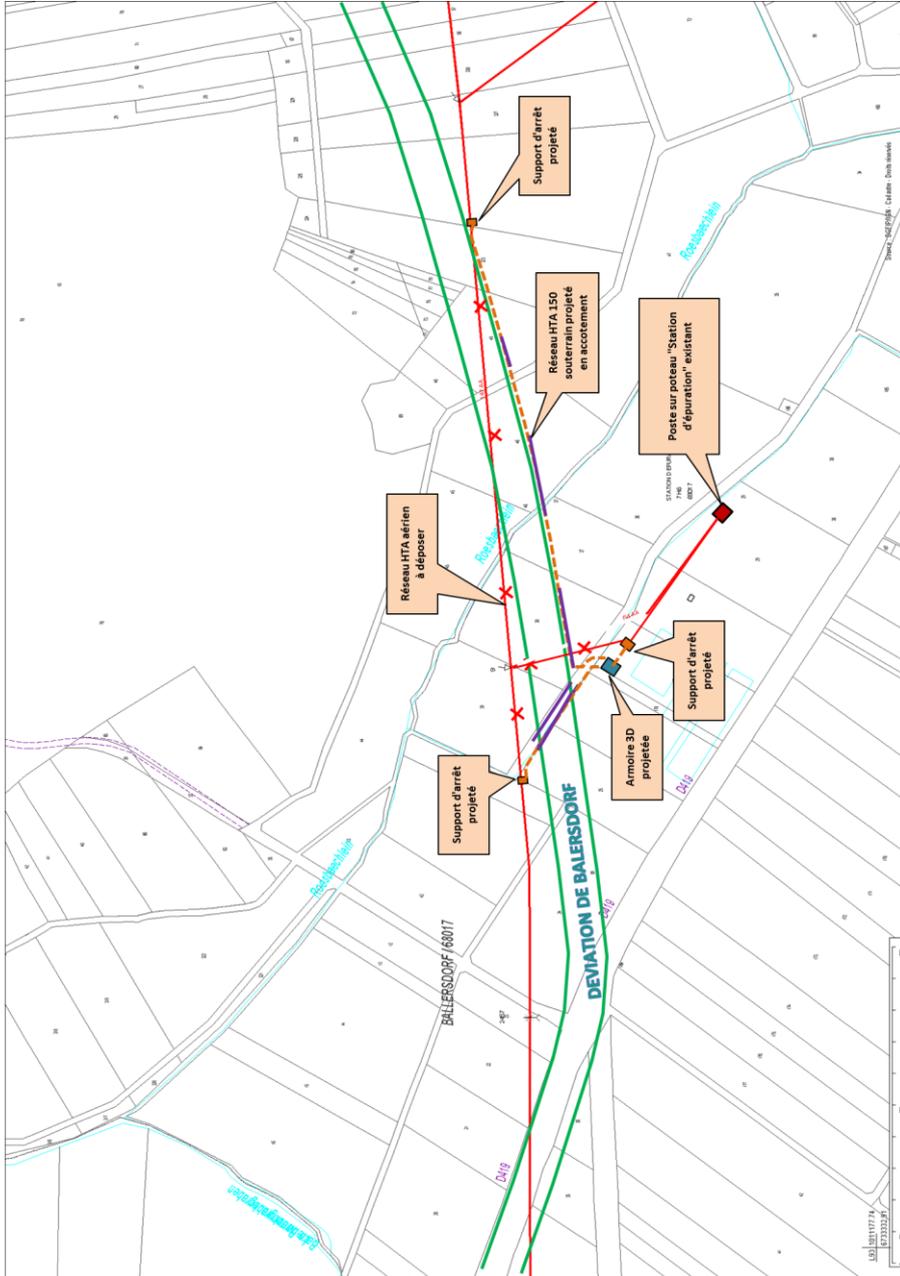
## 8 Signatures

Fait en deux exemplaires paraphés à toutes les pages et signés ci-dessous.

AVERTISSEMENT : Au cas où la Convention contiendrait des ratures, et/ou des ajouts de clauses ou de mentions, et/ou des suppressions de clauses ou de mentions, celle-ci serait considérée comme nulle et non avenue. Dans cette hypothèse, il y aura lieu de signer une nouvelle convention destinée à remplacer la Convention de Raccordement annulée.

<p>Pour le Demandeur A Colmar, le</p> <p>La Présidente du Conseil départemental du Haut-Rhin</p> <p>Brigitte KLINKERT</p>	<p>Pour ENEDIS A Besançon, le</p>
---	---------------------------------------

## Annexe 1 Plan des travaux



Le 7 janvier 2019

**DEVIS DE TRAVAUX ELECTRICITE**  
**N° DC23/019470/001008**

(A rappeler dans toute correspondance; devis établi gratuitement)

**Interlocuteur** Accueil Raccordement Electricité marché d'affaire  
Interlocuteur Raccordement  
BECK Patrick-Roger ☎: 03.89.46.73.46  
Correspondant technique :  
BRAGA Pierre ☎: 03 89 46 72 11

**CONSEIL DEPARTEMENT HAUT  
RHIN**  
**100 Avenue d'Alsace  
BP 20351  
68006 COLMAR CEDEX**

**Devis N°** DC23/019470/001008  
**Objet** déplacement ligne HTA  
RD 419 BALLERSDORF

Prestations	HT
Prestations au canevas	0% 76 362.11 €

**Total HT** 76362.11 €  
**Montant TVA** 0 €  
**Total TTC** 76362.11 €

**CONDITIONS GENERALES :** (voir pages suivantes ou verso).

**ACCORD :** Je soussigné, ....., vous donne mon accord sur ce devis n°DC23/019470/001008 d'un montant de 76362.11 € TTC et vous passe commande après avoir pris connaissance des conditions générales et particulières, des révisions de prix et annexe ci-jointes.

Fait à , le

Signature(\*)

L'ordonnance du 26 juin 2014 rend obligatoire le recours à la facturation électronique pour les collectivités. L'obligation est entrée en vigueur depuis le 01 janvier 2017. Dans ce cadre, merci de nous transmettre ou nous indiquer :

Votre N° SIRET 226 800 019 00227

Votre CODE SERVICE 011

Votre N° D'ENGAGEMENT ( en cours)

(\*) Faire précéder la signature de la mention manuscrite "lu et approuvé".



**EXEMPLAIRE A NOUS RETOURNER**

Le 7 janvier 2019

**DEVIS DE TRAVAUX ELECTRICITE**

**N° DC23/019470/001008**

(A rappeler dans toute correspondance; devis établi gratuitement)

**Interlocuteur** Accueil Raccordement Electricité marché d'affaire  
Interlocuteur Raccordement  
BECK Patrick-Roger ☎: 03.89.46.73.46  
Correspondant technique :  
BRAGA Pierre ☎: 03 89 46 72 11

**CONSEIL DEPARTEMENT HAUT RHIN**  
**100 Avenue d'Alsace**  
**BP 20351**  
**68006 COLMAR CEDEX**

**Devis N°** DC23/019470/001008  
**Objet** déplacement ligne HTA  
RD 419 BALLERSDORF

<b>Prestations</b>	<b>HT</b>	
Prestations au canevas	0%	76 362.11 €

**Total HT** 76362.11 €  
**Montant TVA** 0 €  
**Total TTC** **76362.11 €**

**CONDITIONS GENERALES :** (voir pages suivantes ou verso).

**ACCORD :** Je soussigné, ....., vous donne mon accord sur ce devis n°DC23/019470/001008 d'un montant de 76362.11 € TTC et vous passe commande après avoir pris connaissance des conditions générales et particulières, des révisions de prix et annexe ci-jointes.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature(\*)

L'ordonnance du 26 juin 2014 rend obligatoire le recours à la facturation électronique pour les collectivités. L'obligation est entrée en vigueur depuis le 01 janvier 2017. Dans ce cadre, merci de nous transmettre ou nous indiquer :

Votre N° SIRET 226 800 019 00227

Votre CODE SERVICE 011

Votre N° D'ENGAGEMENT ( en cours)

(\*) Faire précéder la signature de la mention manuscrite "lu et approuvé".



**ENEDIS - Groupe GESTION Pôle Encaissement**  
**1, rue Jacques Foillet**  
**BP 187**  
**25203 MONTBELIARD**

**Voici nos coordonnées bancaires, pour un paiement par:**  
**R.I.B. 20041|00001|5757533U020|10**  
**I.B.A.N. FR64|2004|1000|0157|5753|3U02|010 - B.I.C. PSSTFRPPPAR**

**Devis créé le : 07/01/2019**

---

*Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements, le dépannage 24h/24, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.*

Agence Raccordement Electricité Marché d'affaires  
57, rue Bersot

25000 BESANCON  
Tél. : +33 (0)9 69 32 18 45  
Fax :  
[enedis.fr](http://enedis.fr)

SA à directoire et à conseil de surveillance  
Capital de 270 037 000 € - R.C.S. de Nanterre 444 608 442  
Enedis - Tour Enedis - 34 place des Corolles  
92079 Paris La Défense Cedex  
Enedis est certifié ISO 14001 pour l'environnement



Le 7 janvier 2019

**DETAIL DES PRESTATIONS DU DEVIS ELECTRICITE**  
**N° DC23/019470/001008**

(A rappeler dans toute correspondance; devis établi gratuitement)

**Interlocuteur** Accueil Raccordement Electricité marché d'affaire  
Interlocuteur Raccordement  
BECK Patrick-Roger ☎: 03.89.46.73.46  
Correspondant technique :  
BRAGA Pierre ☎: 03 89 46 72 11

CONSEIL DEPARTEMENT HAUT  
RHIN  
100 Avenue d'Alsace  
BP 20351  
68006 COLMAR CEDEX France

**Devis N°**  
**Objet** DC23/019470/001008  
déplacement ligne HTA  
RD 419 BALLERSDORF

Détails des prestations	Qtés	Prix U. HT	TVA	HT
<b>Accessoires HTA toutes Zones (jonctions, dérivations ...) (séries 1000 et 1500)</b>				
Raccordement câble HTA Alu dans un poste HTA BT	3	716.74 €	0%	2 150.22 €
Réalisation Remontée aéro-souterraine HTA	3	2 259.87 €	0%	6 779.61 €
<b>Accès Réseau</b>				
Consignation réseau HTA Antenne ou Coupure d artère	1	448.00 €	0%	448.00 €
<b>Armoires HTA</b>				
Fourniture et pose AC3M	1	12 024.03 €	0%	12 024.03 €
<b>Canalisation HTA toutes zones (série 1500)</b>				
Fourniture et pose Câble HTA souterrain 150 mm <sup>2</sup> Alu	370	19.99 €	0%	7 396.30 €
<b>Dépose</b>				
Dépose réseaux aériens HTA en mètre	330	1.13 €	0%	372.90 €
Dépose support béton	4	210.04 €	0%	840.16 €
<b>Etude et constitution de dossier (avec séries 1500 et 5500)</b>				
Plus value au forfait étude (tranche de 50 ml de tranchée supplémentaire)	6	98.25 €	0%	589.50 €
Etude et constitution de dossier reseau souterrain moins de 100 m	1	628.58 €	0%	628.58 €
<b>Frais Administratifs et constitution de fonds de plans (avec séries 1000 et 5000)</b>				
Recherche autorisations de passage, par convention obtenue et signée	2	465.39 €	0%	930.78 €
Constitution convention de servitude chez notaire	2	883.75 €	0%	1 767.50 €
<b>Mises en Chantier (avec séries 1500 et 5500)</b>				
Mise en chantier réseau souterrain	1	611.24 €	0%	611.24 €
<b>Ré alimentation pour ERDF</b>				
Mise à disposition + raccordement BT Groupe électrogène 250KVA / jour	1	1 641.27 €	0%	1 641.27 €
Mise à disposition + raccordement BT Groupe électrogène 400KVA / jour	1	1 870.31 €	0%	1 870.31 €
Jour supplémentaire Groupe électrogène 100 KVA	1	193.13 €	0%	193.13 €
Jour supplémentaire Groupe électrogène 160 KVA	1	280.35 €	0%	280.35 €

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements, le dépannage 24h/24, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

Agence Raccordement Electricité Marché d'affaires  
57, rue Bersot

25000 BESANCON  
Tél. : +33 (0)9 69 32 18 45  
Fax :  
[enedis.fr](http://enedis.fr)

SA à directoire et à conseil de surveillance  
Capital de 270 037 000 € - R.C.S. de Nanterre 444 608 442  
Enedis - Tour Enedis - 34 place des Corolles  
92079 Paris La Défense Cedex  
Enedis est certifié ISO 14001 pour l'environnement



Jour supplémentaire Groupe électrogène 250 KVA	1	404.35 €	0%	404.35 €
Mise à disposition + raccordement BT Groupe électrogène 100KVA / jour	1	1 384.18 €	0%	1 384.18 €
Mise à disposition + raccordement BT Groupe électrogène 160KVA / jour	1	1 471.40 €	0%	1 471.40 €
Jour supplémentaire Groupe électrogène 400 KVA	1	633.39 €	0%	633.39 €
<b>Terrassements et pose hors agglomération, série S1500</b>				
Tranchée en terrain vierge, espace vert et accotement non stabilisé environnement 1	180	45.35 €	0%	8 163.00 €
<b>Travaux Aériens HTA (série 5000)</b>				
Support HTA d arrêt ou angle fort ligne principale (Effort 40kN - zone G1)	3	8 593.97 €	0%	25 781.91 €

<b>Total HT</b>	76362.11 €
<b>Montant TVA</b>	0 €
<b>Total TTC</b>	<b>76362.11 €</b>

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements, le dépannage 24h/24, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

Agence Raccordement Electricité Marché d'affaires  
57, rue Bersot

25000 BESANCON  
Tél. : +33 (0)9 69 32 18 45  
Fax :  
[enedis.fr](http://enedis.fr)

SA à directoire et à conseil de surveillance  
Capital de 270 037 000 € - R.C.S. de Nanterre 444 608 442  
Enedis - Tour Enedis - 34 place des Corolles  
92079 Paris La Défense Cedex  
Enedis est certifié ISO 14001 pour l'environnement



**Conditions Générales et Révisions de Prix**  
Concernant le devis n° DC23/019470/001008

**CONDITIONS DE PAIEMENT**

- Tous les paiements sont à envoyer à l'adresse spécifiée dans le paragraphe "ACCORD", ils sont nets et sans escompte, par chèque bancaire ou virement postal et sont exigibles aux conditions ci-après :
- Règlement complet et définitif du présent devis à la fin des travaux et avant la réception d'ouvrage ou la mise en service, dès la présentation de la facture récapitulative, réajustée, s'il y a lieu, suivant les conditions spécifiées dans le paragraphe "VALIDITE DU DEVIS" ci-dessous.
- Toutes les sommes sont payables taxes comprises. Les effets de commerce ne sont pas acceptés.

**DELAI D'EXECUTION**

- 6 semaines à compter des dates suivantes : 01 mars 2019
- de la date de signature du présent devis,
- du paiement de l'avance prévue aux "conditions de paiement",
- de la mise à disposition, selon le cas, du terrain du poste, du génie civil de celui-ci, des voiries (niveaux et alignements) pour la construction du réseau, des colonnes montantes pour raccorder les branchements, ainsi qu'après réception des autorisations administratives de construire, des autorisations de passage, d'implantation et de surplomb, et sous réserve qu'il n'y ait pas d'entrave aux approvisionnements ou de circonstances imprévisibles qui retardera l'exécution des travaux.

**VALIDITE DU DEVIS**

- Les prix figurant au présent devis sont établis aux conditions économiques et fiscales du mois 01/2019.
- Les prix sont fermes et non révisables si l'ensemble des travaux prévus sur ce devis sont achevés au plus tard le 15/04/2019.
- Si au contraire, les travaux se poursuivent au-delà de cette date, les prix du présent devis, sous déduction de l'avance versée par le client au moment de son acceptation, seront révisés à l'aide du coefficient K :
  - $K = 0,15 + 0,85 * TPm / TPo$ , avec
  - TPo : Valeur de l'index TP10 bis ou TP12 pour le mois 01/2019 publié au journal officiel de la concurrence et de la consommation (B.O.C.C.).
  - TPm : moyenne arithmétique des valeurs de cet index en vigueur 4 mois avant chacun des mois de réalisation des travaux. Toutefois, les retards dus au fait d'ENEDIS seront neutralisés dans ce calcul.
- Si l'application des formules de révision conduisait à des prix supérieurs aux forfaits en vigueur à l'époque de la réalisation des travaux, la facturation serait effectuée sur la base de ces forfaits.
- En tout état de cause, ENEDIS se réserve le droit de dénoncer tout ou partie des conditions du présent devis pour les travaux non réalisés à la date du 07/05/2019 ou sans accord de votre part avant 3 mois.

**Conditions Particulières**

Concernant le devis n° DC23/019470/001008

**-Le client posera des TPC 160 en traversée d'ouvrages sur env. 190m avant nos travaux,  
-Des conventions pour la pose de supports sont à réaliser avant notre intervention.**

